

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 115 517 700 Fax: +251 115 517 844

Website: www.au.int

AFRICA FERTILIZER AND SOIL HEALTH SUMMIT

7-9TH MAY 2024

NAIROBI, KENYA

Original: anglais

**Initiative en faveur des sols en Afrique :
Document cadre**



**Initiative en faveur des sols en Afrique :
Document cadre**

Processus de développement et portée de l'Initiative en faveur des sols en Afrique

En septembre 2020, lors du Forum de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRF), la Commission de l'Union africaine (CUA) a lancé un appel à la création d'une Initiative en faveur des sols en Afrique (SIA) dans le cadre d'un ambitieux effort à long terme visant à améliorer systématiquement la santé et la productivité des sols africains. L'amélioration de l'état des sols sera réalisée en mettant à l'échelle des technologies éprouvées et adaptées localement, y compris l'utilisation à grande échelle des engrais de manière équilibrée et efficace (inorganiques et organiques), afin d'améliorer la productivité de tous les agriculteurs et, dans de nombreux cas, de séquestrer les gaz à effet de serre en mettant en place des politiques, des programmes et des structures institutionnelles (c'est-à-dire un système efficace de gestion des sols en Afrique) qui permettront d'améliorer et de maintenir la fertilité des sols sur l'ensemble du continent africain.

La CUA a prescrit l'élaboration de ce document qui présente le cadre à long terme de l'Initiative en faveur des sols en Afrique. Ce document a été préparé à la suite d'un processus consultatif réunissant une panoplie de parties prenantes. La CUA a également prescrit l'élaboration de notes techniques et de notes d'orientation en vue du Sommet africain sur les engrais et la santé des sols (AFSH) (un événement réunissant les chefs d'État de l'UA, dont la date est provisoirement fixée à la mi-2023), ainsi que d'un Plan d'action AFSH. Le plan d'action comprend les activités à mener au cours des 10 premières années de la SIA et aborde les résultats et les recommandations les plus urgents tirés des notes techniques et politiques.

Le document-cadre de la SIA (avec son horizon à long terme) et le plan d'action (avec son horizon à 10 ans) seront tous deux approuvés et lancés au sommet de l'AFSH.

En tant qu'initiative à long terme, la SIA sera révisée afin d'identifier les leçons apprises au cours des 10 premières années de mise en œuvre et d'identifier les questions urgentes du moment pour améliorer davantage la santé des sols en Afrique. Des plans d'action décennaux ultérieurs seront élaborés et mis en œuvre sur la base des leçons apprises et des futures priorités à aborder.

Table des matières

Processus de développement et portée de l'Initiative en faveur des sols en Afrique	i
Résumé analytique	iii
Liste des Abréviations	vii
Chapter 1. Introduction	1
1.1 Contexte.....	1
1.2 Rôle des sols sains pour faire face aux priorités de l'Afrique et aux défis mondiaux	4
1.3 Fondement et proposition de valeur pour une Initiative pour les sols en Afrique (SIA)	5
1.4 Vision	7
1.5 Mission.....	8
1.6 Domaines d'investissement prioritaires	8
1.6.1 Domaine prioritaire 1 : Optimiser la planification et la mise en œuvre de la gestion intégrée de la santé des sols et de l'eau	
1.6.2 Domaine prioritaire 2 : Construire un capital humain, institutionnel et social pour la recherche, le développement, l'éducation, la vulgarisation et le soutien à la gestion durable des sols	10
1.6.3 Domaine prioritaire 3 : Optimiser les données et les informations pour une planification et un suivi efficaces.....	11
1.6.4 Domaine prioritaire 4 : Assurer des cadres politiques, juridiques et réglementaires propices	13
1.7 Théorie du changement.....	14
Chapitre 2. Approches et éléments de mise en œuvre.....	15
1.8 Principes de conception et de mise en œuvre de la SIA	15
1.9 Appliquer une nouvelle approche de mise à l'échelle : Se concentrer sur les capacités des agriculteurs et l'innovation des systèmes	16
1.10 Mise en œuvre et transposition/ Intégration dans les plans nationaux de développement et d'investissement.....	18
1.11 Leadership et coordination.....	18
1.12 Établir des partenariats efficaces	19
1.13 Communication efficace	20
1.14 Financement de la SIA	20
1.15 Suivi, évaluation, responsabilité et apprentissage : Tableau de bord et indicateurs	21
Annexe 1. Lien entre les domaines d'investissement prioritaires du cadre de l'Initiative pour les sols en Afrique et les résultats et produits du Plan d'action pour la santé des sols et des engrais en Afrique.	22

Résumé analytique

La productivité agricole de l'Afrique est fortement limitée depuis des décennies par la dégradation généralisée des terres et des sols, qui se poursuit à ce jour. Les sols du continent ont subi une perte de matière organique, une perte de fertilité des sols et un équilibre négatif des nutriments, l'érosion par l'eau et le vent, l'acidification des sols, la perte de biodiversité des sols, la salinité des sols, la pollution des sols, le surpâturage, et bien d'autres choses encore. Le déclin de la santé et de la fertilité des sols en Afrique a entravé non seulement la productivité agricole, mais aussi la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les moyens de subsistance ruraux et la durabilité environnementale sur tout. Ce déclin de la santé des sols réduit considérablement la réponse des cultures à l'utilisation d'intrants destinés à améliorer le rendement, tels que les engrais minéraux et les variétés de cultures améliorées, et augmente considérablement la vulnérabilité des petits exploitants agricoles et des communautés aux impacts des chocs climatiques et autres.

La santé des sols englobe la capacité continue du sol à fonctionner comme un écosystème vivant vital qui soutient des plantes, des animaux et des humains en bonne santé. À ce titre, la santé des sols est une composante capitale de l'approche One Health, qui reconnaît que la santé des humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et des écosystèmes (y compris les sols) est étroitement liée et interdépendante. L'amélioration de la santé des sols en Afrique permettra donc non seulement d'améliorer la productivité agricole, mais aussi de contribuer à la sécurité de l'eau, de l'alimentation et de la nutrition, aux moyens de subsistance des populations rurales et à la durabilité environnementale sur tout. Un grand nombre d'initiatives, de plans, de projets, de programmes, de politiques, de cadres institutionnels et de processus ont été mis en œuvre pour lutter contre la dégradation persistante des sols et y remédier, souvent avec à la clé de belles réalisations pratiques au niveau local. Ces succès locaux n'ont toutefois pas permis de passer à l'échelle supérieure. Heureusement, de nombreux éléments constitutifs des solutions sont toujours en place, mais ils sont insuffisants en soi et la santé des sols a continué à se dégrader de manière générale sur le continent, sauf dans quelques localités éparses. Une attention et des ressources coordonnées sont nécessaires pour remédier à la dégradation généralisée de la santé des sols.

Il est impératif d'améliorer et de maintenir la santé des sols si l'on veut atteindre les objectifs et les aspirations des multiples agendas africains (Ordre du jour 2063, PDDAA, Déclaration de Malabo, etc.) et les priorités. La Commission de l'Union africaine (CUA) a demandé l'élaboration d'un cadre pour l'Initiative en faveur des sols africains (SIA), un effort ambitieux visant à améliorer systématiquement la santé et la productivité des sols africains.

En bref, l'histoire derrière la SIA peut être résumée comme suit :

- La science des sols - comment gérer les sols pour augmenter la productivité, de manière durable et accroître la résilience - est généralement connue. La carence en science fondamentale n'est pas le problème. Le défi consiste plutôt à faire en sorte que la science la plus applicable parvienne aux agriculteurs, qui peuvent la combiner avec les connaissances locales et indigènes pour s'assurer que les pratiques de gestion durable des sols sont adaptées au niveau local. Il est essentiel de continuer à investir dans la recherche afin de mieux comprendre le rôle des sols dans un écosystème agricole résistant au climat et les changements qui accompagneront cette transition.
- Bien qu'il existe de nombreux exemples de projets locaux qui ont permis d'améliorer et de maintenir la santé, la fertilité et la productivité des sols dans des zones géographiques relativement petites, la mise à l'échelle réussie des interventions en matière de santé des sols

et de leurs impacts par une adaptation locale et continue dans de nouvelles zones géographiques s'est avérée difficile.

- Savoir quoi mettre à l'échelle - des techniques scientifiquement solides qui ont été testées et prouvées par de nombreuses expériences locales et qui peuvent être adaptées à d'autres contextes locaux - n'est pas la principale contrainte.
- Savoir comment mettre à l'échelle a été la contrainte - s'appuyer sur la science émergente de la mise à l'échelle à travers des processus et des institutions (la plupart existants, mais peut-être nouveaux) au niveau local, national, régional et continental - est indispensable et réalisable. Ce processus comprendrait des approches améliorées pour relier la science à l'échelle avec la fourniture de services au niveau des exploitations agricoles et des interventions au niveau du paysage, la mise à l'échelle de l'apprentissage, du savoir-faire et des capacités des agriculteurs et des communautés, et plus encore.
- La SIA vise à établir un système susceptible de contribuer à l'amélioration de la santé et la fertilité des sols à travers le continent. Ce système permettra d'améliorer la productivité agricole, la croissance économique, les moyens de subsistance durables, la disponibilité de l'eau, une base de ressources naturelles durables, ainsi que l'adaptation et l'atténuation du changement climatique).

La SIA vise à rassembler tous les acteurs clés pour identifier et lancer les éléments d'un cadre continental que l'Afrique pourra utiliser pour :

1. Éliminer la duplication et le manque de coordination qui ont entravé les approches précédentes pour inverser le déclin de la santé des sols à l'échelle.
2. Placer l'autonomisation de tous les utilisateurs des terres au cœur de tous les objectifs convenus en matière de santé des sols et reconnaître que les agriculteurs et les autres utilisateurs des terres sont les principaux agents de changement pour inverser la dégradation et améliorer santé des sols.
3. Améliorer l'accès des agriculteurs et des autres utilisateurs des terres (par exemple, les éleveurs, les pasteurs, les exploitants forestiers, les pêcheurs) aux informations sur les politiques et aux résultats de la recherche, et encourager et soutenir les initiatives d'amélioration de la gestion des sols et des ressources naturelles en fonction du contexte local, des connaissances et de l'innovation.
4. Mettre en place un soutien programmatique, institutionnel et en capital humain pour identifier et combler les lacunes qui limitent la gestion efficace des sols à tous les niveaux.
5. Améliorer la conception, la disponibilité et l'utilisation des produits, outils et services numériques pour optimiser la planification, la mise en œuvre,
6. Créer un élan et fournir des directives claires et des informations sur les opportunités via un tableau de bord d'investissement pour diffuser des informations sur les projets et programmes qui se prêtent à l'investissement dans le secteur de la santé des sols en Afrique.
7. Placer la mise à l'échelle des capacités, informations et pratiques scientifiques en matière de santé des sols au centre de l'initiative afin d'atteindre des millions d'utilisateurs des terres sur le continent africain avec les meilleures pratiques, recherches, informations et technologies pour la santé des sols et les décisions de gestion adaptative.

Pour y parvenir, la SIA a défini quatre domaines d'investissement prioritaires :

- **Domaine prioritaire 1 : *Optimiser la planification et la mise en œuvre de la gestion intégrée de la santé des sols et de l'eau*** : pour lutter contre la dégradation des sols, des pâturages et des terres forestières, et améliorer la santé des sols, la productivité agricole et les avantages liés aux moyens de subsistance résultant des exploitations, les champs ou les concessions et assurer la protection des ressources importantes du sol contre l'imperméabilisation, la surexploitation et la pollution.
- **Domaine prioritaire 2 : *Développer le capital humain, institutionnel et social pour la recherche, le développement, l'éducation, la vulgarisation et les services de soutien à la gestion durable des sols*** : optimiser une chaîne de soutien qui permettrait aux exploitants des terres de prendre des décisions adaptées en matière de gestion afin d'optimiser la santé et la productivité des sols et de minimiser les risques.
- **Domaine prioritaire 3 : *Optimiser les données et les informations pour une planification et un suivi efficaces*** : en vue d'améliorer et de suivre les avancées en matière de santé des sols, de productivité et de moyens de subsistance durables.
- **Domaine prioritaire 4 : *Garantir des cadres politiques, juridiques et réglementaires favorables*** : afin de guider, de soutenir et d'encourager l'utilisation durable des ressources en sols.

La mise en œuvre réussie de la SIA (à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation, au niveau local, national, régional et continental) garantirait un avenir pour l'Afrique où ses sols seraient sains et résilients, et soutenus par un solide système de gestion des sols dirigé par l'Afrique, avec des institutions, des politiques, des programmes, des investissements, des partenariats et des services solides qui soutiennent et habilent les utilisateurs des sols à utiliser des pratiques qui permettent de restaurer et de maintenir la santé des sols, d'améliorer la productivité et les revenus agricoles et de refléter les priorités nationales.

Ce document présente un cadre à long terme pour la SIA afin de mettre en place un système permettant d'améliorer et de maintenir la santé et la productivité des sols africains dans tous les sous-secteurs agricoles (c'est-à-dire les sous-secteurs des cultures arables, de la pêche, de la foresterie et de l'élevage). Un deuxième document, le Plan d'action pour la santé des sols et des engrais en Afrique (AFSH), fournit un plan d'action sur 10 ans (2024-2034) avec des actions à mettre en œuvre au cours des 10 premières années de la SIA en mettant l'accent sur les résultats du Sommet sur la santé des sols et des engrais en Afrique (Mai 2024, Nairobi, Kenya). Le plan d'action comprend donc des actions spécifiques qui seront nécessaires pour lancer et mettre en œuvre la SIA et soutenir l'amélioration de la productivité agricole grâce à l'amélioration de la santé des sols et à une utilisation équilibrée (et dans de nombreux contextes) des engrais organiques et inorganiques. La SIA constitue une initiative prioritaire du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et le cadre de mise en œuvre du plan d'action décennal de l'AFSH. La SIA poursuivra la mise en œuvre des plans d'action décennaux ultérieurs après un examen des progrès et des enseignements tirés au cours des dix premières années de mise en œuvre.

Le lancement officiel de la SIA lors du Sommet africain sur les engrais et la santé des sols permettra d'initier, dans le cadre du PDDAA, une action à l'échelle à tous les niveaux - parcelle, ferme, communauté, pays, région et continent. La CUA aura la propriété et le leadership de la SIA. Un mécanisme peut être envisagé pour coordonner, faciliter et soutenir les services institutionnels, les programmes, les initiatives politiques, les investissements, les projets et les activités qui sont nécessaires à chaque niveau.

Les communautés économiques régionales (CER) seront invitées et soutenues pour contextualiser les recommandations de la SIA et le plan d'action AFSH à leurs situations respectives - et pour formuler une approche visant à résoudre les problèmes liés aux sols dans le cadre des plans d'investissement

agricoles régionaux du PDDAA. De même, les États membres de l'UA seront invités à formuler des solutions aux problèmes de sols nationaux dans le cadre de leurs plans nationaux d'investissement agricole (PNIA) du PDDAA. L'UA et les partenaires de développement indiqueront qu'ils sont prêts à mobiliser des ressources techniques, politiques et financières pour soutenir le développement et la mise en œuvre des aspects liés aux sols des PNIA, des plans régionaux d'investissement agricole du PDDAA et des plans correspondants au niveau continental qui sont conformes aux recommandations de la SIA.

Le financement de la SIA en vue d'améliorer la santé des sols aux niveaux local, national, régional et continental nécessitera le développement d'un mécanisme ou d'un instrument de financement innovant, efficace et ciblé qui permettrait d'investir des fonds provenant de diverses sources de financement. En outre, cela nécessiterait de travailler avec les partenaires de développement pour définir des domaines de financement concrets qui correspondent à leurs priorités et sont cohérents avec les priorités de SIA en matière des progrès escomptés aux niveaux national, régional et continental.

Tous les acteurs impliqués dans les activités de la SIA devront coordonner leurs activités avec les autres acteurs participants sur la base des approches et des recommandations du cadre de la SIA. Il sera demandé aux partenaires de développement d'augmenter et de coordonner à tous les niveaux leurs soutiens aux activités qui sont conformes aux recommandations de la SIA. Les partenaires au développement seront en outre encouragés à s'engager les uns avec les autres de manière à faciliter la coordination des efforts. Il est prévu que cela se fasse par le biais d'une variété de mécanismes et de modalités, y compris le soutien technique, le soutien aux projets, le financement conjoint, les prêts, les subventions, etc.

Liste des Abréviations

AfSH Engrais et santé des sols en Afrique

AGRF Forum sur la révolution verte en Afrique

CUA Commission de l'Union Africaine

AUDA Agence de développement de l'Union africaine

PDDAA Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine

MEAL Suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage

PNIA Plan National d'Investissement Agricole

NEPAD Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

REC Communauté Économique Régionale

ReSAKKS Système régional d'analyse stratégique et d'appui aux connaissances - Afrique de l'Ouest

SIA Initiative en faveur des sols en Afrique

SLWM Gestion durable des terres et des eaux

OSR Organisation sous-régionale

Chapitre 1. Introduction

1.1 Contexte

L'Afrique s'efforce d'accroître durablement sa production agricole sans augmenter la superficie des terres cultivées. Since 2000, only about 25% of sub-Saharan Africa's agricultural production growth came from crop yield improvements, while about 75% resulted from the expansion of area under cropland into forests and grazing lands (Jayne & Sanchez, 2021).

Le premier plan décennal au titre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Afrique (2013-2023) a fixé des objectifs visant à doubler la productivité totale des facteurs agricoles et à faire en sorte qu'au moins 30 % des terres agricoles fassent l'objet de pratiques de gestion durable des terres d'ici 2024, par rapport à la base de référence de 2013 qui était de 4,8 % (Commission de l'Union africaine, 2015). Jusqu'en 2021, le taux de croissance moyen du rendement de cinq produits de base prioritaires nationaux est resté faible, tandis que le pourcentage de terres agricoles soumises à des pratiques de gestion durable des terres n'a atteint que 8,2 % (l'objectif pour 2021 était de 25 %) (Commission de l'Union africaine et Agence de développement de l'Union africaine - NEPAD, 2022).

La productivité agricole de l'Afrique a été largement limitée par la dégradation généralisée des terres et des sols qui a diminué la productivité des sols et réduit l'efficacité des intrants, en particulier des engrais (Jayne & Sanchez, 2021). Les sols du continent ont subi une perte à long terme de la matière organique du sol, une perte de la fertilité du sol et un équilibre négatif des nutriments, l'érosion par l'eau et le vent, l'acidification du sol, la perte de la biodiversité du sol, la salinité du sol, la pollution du sol et le surpâturage, entre autres défis.

Les principales causes de la dégradation des sols en Afrique sont le pâturage excessif et incontrôlé, la déforestation et l'utilisation de pratiques agricoles inappropriées et extractives. Dans de nombreux cas, la dégradation des sols est exacerbée par des événements climatiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations. Les pâturages et les forêts sont essentiels non seulement pour le pâturage et les produits forestiers, mais aussi pour les services écosystémiques tels que la régulation de l'eau et contribuent à la stabilisation des sols et au contrôle de l'érosion. Des décennies de déforestation, de surpâturage et d'exploitation des nutriments du sol ont fait que les sols du continent sont devenus les plus pauvres du monde. On estime que le continent perd chaque année environ 3 % de son produit intérieur brut en raison de l'épuisement des nutriments du sol, ce qui érode gravement sa capacité à se nourrir. Pourtant, à ce jour, de nombreux agriculteurs n'ont pas un accès suffisant aux engrais et ne peuvent se permettre d'autres intrants nécessaires pour revitaliser leurs sols et améliorer leur santé. Même lorsque l'accès aux intrants pertinents existe, de nombreux agriculteurs ne disposent pas (ou ne reçoivent pas) d'informations techniques suffisantes et/ou ne savent pas comment utiliser ces intrants de manière optimale.

La santé des sols englobe la capacité continue du sol à fonctionner comme un écosystème vivant vital qui permet de maintenir des plantes, des animaux et des humains en bonne santé. En tant que telle, la santé des sols est une composante essentielle de l'approche One Health - une approche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes (y compris les sols). L'amélioration de la santé des sols en Afrique permettra non seulement d'améliorer la productivité agricole, mais aussi l'eau, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les moyens de subsistance des populations rurales et la durabilité environnementale sur l'ensemble du continent. Les petits exploitants ruraux, les ménages et les communautés dépendent directement de la santé des sols, des pâturages, du couvert végétal et de l'eau potable pour leurs activités agricoles de subsistance (Mansourian & Berrahmouni, 2021). L'amélioration de la

santé des sols et la réalisation d'une croissance durable de la productivité sur les terres cultivées et les zones de pâturage existantes réduiront également le conflit et la concurrence pour les terres forestières et les pâturages. Faire de l'agriculture un moyen de subsistance rural viable a le potentiel d'améliorer la sécurité alimentaire, de réduire la migration et de diminuer les conflits liés à l'utilisation des terres agricoles. L'augmentation du revenu des producteurs grâce à une productivité accrue stimulerait davantage la demande générale de biens et de services dans les zones rurales, ce qui entraînerait la création de nouvelles entreprises et contribuerait au processus de transformation et de diversification économique structurelle dans son ensemble. Cela n'est possible que si les producteurs peuvent tirer pleinement parti des informations scientifiques existantes (et qui s'accumulent) et des connaissances sur la manière de gérer leurs sols.

En Afrique, la sauvegarde des moyens de subsistance basés sur l'agriculture doit donc commencer par l'amélioration de la santé des terres arables, les pâturages et les forêts, en adoptant et en améliorant des mesures et des technologies qui préservent et permettent une utilisation durable des ressources en sol et en eau, surtout à une époque caractérisée par une augmentation des sécheresses et de l'insécurité de l'eau sur le continent. Il existe de nombreuses technologies éprouvées qui améliorent la santé des sols et préservent d'autres ressources naturelles lorsqu'elles sont appliquées efficacement. Ces technologies comprennent une gamme d'intrants agricoles tels que les engrais synthétiques, naturels et mixtes, les intrants organiques, les biostimulants, et bien d'autres. Le succès de ces technologies peut être renforcé par des interventions menées au niveau du paysage, telles que l'amélioration de la gestion des pâturages et des forêts et la gestion intégrée des bassins versants.

De nombreux plans, initiatives, projets, programmes, politiques, cadres institutionnels et autres processus existent pour réduire la dégradation des sols, avec souvent d'importantes réalisations pratiques sur le plan local. Toutefois, ces succès n'ont pas été mis à l'échelle. Bon nombre des éléments constitutifs d'une solution existent. Une attention coordonnée et des ressources ciblées consacrées à l'amélioration de la santé des sols sont nécessaires pour garantir un résultat global supérieur à la somme des parties et pour combler les lacunes qui subsistent.

Un programme majeur dont il faut s'inspirer est le partenariat TerrAfrica, initié par le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA). TerrAfrica a été lancé en 2005 en tant que plateforme régionale pour permettre aux gouvernements d'Afrique subsaharienne, à la communauté internationale du développement et à d'autres parties prenantes de travailler ensemble pour augmenter les investissements nationaux dans la gestion durable des terres et de l'eau (GDT). Le partenariat a permis de développer un modèle efficace d'harmonisation des donateurs, de développement multidisciplinaire piloté par l'Afrique et de responsabilité mutuelle. Il a également contribué à assurer la cohérence intersectorielle des politiques, de la planification et des programmes d'investissement nationaux par le biais des cadres d'investissement stratégiques nationaux pour la GDT. TerrAfrica a en outre permis d'accéder facilement à un large éventail de produits de connaissances sur la GDT et au programme du partenariat, et sa mission implicite reste pertinente. Malgré ses réussites, il n'a pas réussi à avoir un impact à une échelle qui pourrait renverser le déclin continu de la santé des sols en Afrique. Les leçons tirées de TerrAfrica sont les suivantes 1) la nécessité d'un secrétariat solide doté de la capacité interne en termes de ressources humaines et de systèmes et structures adéquats pour aider le programme à atteindre ses objectifs ; 2) la nécessité d'un système de la mise en œuvre d'un système de suivi et d'évaluation efficace qui permettrait d'évaluer les produits utilisés et appliqués dans les contextes nationaux, et d'évaluer les résultats concrets sur le terrain sur la base d'une attribution efficace au programme lui-même ; et 3) l'importance de tirer parti des investissements qui sont pertinents pour les objectifs du programme (Okapi Environmental Consulting, 2018).

Un autre programme clé dont il faut s'inspirer est le programme décennal de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Partenariat mondial sur les sols (GSP) : Afrisoils : Stimuler la productivité des sols pour une Afrique sûre sur le plan alimentaire et nutritionnel (2019-2028). Le programme Afrisoils vise à promouvoir et à mettre en œuvre une gestion durable des sols pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle accrue dans 47 pays africains sur la base des priorités nationales en matière de GSS. Les principales interventions d'Afrisoils portent sur :

- L'augmentation du carbone organique et de la matière organique du sol, qui sont essentiels à la fertilité du sol ;
- L'adoption de techniques de conservation des sols et de l'eau et de mesures de contrôle de l'érosion,
- La réhabilitation des sols dégradés (y compris l'assainissement des sols pollués),
- Freiner la déforestation et utiliser des pratiques agroforestières intelligentes sur le plan climatique,
- Adoption d'une utilisation efficace de l'eau et de techniques d'irrigation novatrices pour améliorer la production agricole,
- Créer et/ou équiper des laboratoires d'analyse des sols et effectuer des analyses des sols sur place,
- Renforcer la capacité des agriculteurs à utiliser et à adopter des pratiques de gestion durable des sols,
- Soutenir les services nationaux de vulgarisation,
- Soutenir la création d'une législation et de lignes directrices politiques pour la gestion durable des sols, et
- Renforcer les capacités techniques en matière de gestion durable des sols.

Le principe général et les priorités des Afrisoils restent pertinents et ont servi de base à l'élaboration du cadre SIA.

Conformément au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), le cadre de la SIA a été élaboré pour refléter et englober toutes les formes d'agriculture, c'est-à-dire les systèmes des sous-secteurs des cultures arables, de la foresterie, de la pêche (dans les eaux intérieures) et de l'élevage (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, 2003), en se concentrant principalement sur les sous-systèmes des cultures arables, de la foresterie et de l'élevage. En conséquence, la référence aux "agriculteurs" inclut les cultivateurs, les éleveurs, les pasteurs, les pisciculteurs (intérieurs) et les utilisateurs de la forêt ; les agriculteurs se réfèrent en outre à toutes les typologies d'exploitations agricoles, qu'il s'agisse de petits exploitants, d'exploitants émergents ou d'exploitants commerciaux. Du point de vue du développement, le cadre de la SIA souligne la priorité de soutenir les petits exploitants et les agriculteurs émergents afin d'accroître la santé des sols et la productivité agricole pour des moyens de subsistance durables et des avantages environnementaux. Il reconnaît et soutient en outre le rôle des agriculteurs commerciaux dans l'amélioration de la santé des sols et le maintien/la hausse de la productivité agricole pour une production alimentaire durable, une croissance économique et des avantages environnementaux, ainsi que la reconnaissance du rôle qu'ils jouent dans le transfert de technologies à d'autres agriculteurs.

1.2 Rôle des sols sains pour faire face aux priorités de l'Afrique et aux défis mondiaux

Les sols jouent un rôle central dans les principaux cycles biogéochimiques mondiaux (carbone, nutriments et eau) tout en abritant la plus grande diversité d'organismes sur terre. Par conséquent, les fonctions et services écosystémiques fournis par des sols sains sont essentiels pour relever et minimiser les impacts des multiples défis et agendas mondiaux (Conventions de Rio, Objectifs de développement durable, One Health, entre autres). L'amélioration de la santé des sols est particulièrement importante pour atteindre les objectifs de l'Afrique en matière d'augmentation de la productivité et de la production agricoles, de production durable sur le plan environnemental et résistante au climat, d'amélioration de la productivité et de la sécurité de l'eau, de conservation de la biodiversité et de gestion durable des ressources naturelles dans le cadre de l'Agenda 2063, du PDDAA, de la Déclaration de Malabo, de la Stratégie africaine sur le changement climatique, etc.

Le sol constitue la base du système alimentaire mondial et la principale source de nutriments qui permet aux systèmes de culture et d'élevage du monde entier de produire des calories, des protéines et plusieurs autres nutriments et composés bioactifs. Après les océans, le sol est la plus grande réserve active de carbone et un déterminant crucial du système climatique puisqu'une augmentation du stockage de carbone dans le sol peut réduire les concentrations de CO₂ dans l'atmosphère. La matière organique du sol elle-même confère de multiples avantages, tels que l'amélioration de la purification et de la capacité de rétention de l'eau, la protection contre les risques d'érosion, le tamponnage du pH du sol et l'amélioration de l'approvisionnement en aliments et en fibres grâce à une meilleure fertilité du sol.

Des sols sains régulent également le cycle global de l'eau, notamment le stockage et la filtration de l'eau. Les sols stockent l'eau permettant à la vie d'exister, même pendant les périodes sèches, et agissent comme un tampon contre les inondations. Plus de 70 % de toute l'eau utilisée dans le monde provient de l'agriculture. Ce secteur affecte les ressources en eau par la dégradation des sols (provoquant par exemple l'engorgement et la pollution des sources d'eau), la modification du ruissellement et la perturbation de l'écoulement des eaux souterraines. La faible disponibilité de l'eau est une contrainte majeure dans les systèmes africains d'agriculture pluviale et de pâturage. Avec une agriculture essentiellement pluviale, la disponibilité de l'eau dans l'agriculture africaine dépend fortement des propriétés propices du sol. Les pratiques de gestion durable des sols peuvent contribuer à augmenter la recharge des nappes phréatiques et le stockage de l'eau dans le sol.

La biodiversité aérienne et souterraine est essentielle pour garantir la santé des sols et des écosystèmes dont dépendent les humains et de nombreux autres organismes. La biodiversité du sol contribue au cycle des nutriments et du carbone, aide à réguler l'apparition de parasites et de maladies, et sert de source de produits pharmaceutiques. En outre, les sols fournissent des matériaux de construction, du carburant et des fibres, ainsi que de nombreux minéraux. Ils soutiennent les infrastructures humaines, sauvegardent les fonctions des écosystèmes, font partie et contribuent à la beauté des paysages et préservent notre patrimoine culturel (FAO, GSP, & Groupe de travail à composition non limitée, 2022).

Alors qu'à l'état naturel, les sols varient dans leurs niveaux de biodiversité, de fertilité et de productivité, tous les sols sains fonctionnent dans l'environnement dans lequel ils ont évolué en fournissant des services écosystémiques, tandis que les sols pauvres sont moins résilients et ont perdu leurs niveaux naturels de biodiversité, de fertilité et/ou de productivité, et ne sont donc plus aussi capables de fournir ces services vitaux.

1.3 Fondement et proposition de valeur pour une Initiative pour les sols en Afrique (SIA)

La SIA n'est pas la première initiative visant à promouvoir la santé des sols en Afrique. De nombreuses initiatives et programmes déjà existants continuent de promouvoir et de soutenir l'amélioration de la santé des sols. La SIA part du principe que les innombrables efforts déployés n'ont pas encore permis d'améliorer la santé des sols à l'échelle escomptée sur l'ensemble du continent.

En résumé, le défi peut se résumer comme suit :

- La science de la santé des sols - comment gérer les sols pour augmenter durablement la productivité - est généralement connue. Un manque de science n'est pas le problème. Au contraire, les défis à relever sont les suivants :

- Veiller à ce que les meilleures données scientifiques disponibles parviennent aux agriculteurs, où elles peuvent être combinées avec les connaissances locales/indigènes afin de garantir que les pratiques de gestion durable des sols soient adaptées aux conditions locales.

- Assurer une recherche continue pour générer des connaissances scientifiques progressives et des technologies scientifiquement prouvées, ainsi que des systèmes et processus efficaces d'aide à la décision pour continuer à améliorer le succès.

En combinant des pratiques de gestion des sols et de conservation de l'eau, les agriculteurs du Malawi ont augmenté les rendements de maïs de 61 % et les augmentations significatives de la matière organique du sol. De plus, ces améliorations ont persisté dans le temps, d'après des recherches supplémentaires menées 7 ans plus tard qui ont révélé que les avancées avaient persisté, étant donné que les agriculteurs ont continué à utiliser les techniques de gestion des sols et de l'eau.¹

- Bien qu'il existe de nombreux exemples locaux de réussite en matière d'amélioration et de maintien de la santé des sols dans divers sous-secteurs agricoles (projets qui ont réduit la dégradation des sols et amélioré leur santé, leur fertilité et leurs productivités dans des zones géographiques relativement petites, ce qui a entraîné des gains de productivité, des moyens de subsistance durables, et plus encore), réussir à mettre à l'échelle les interventions en matière de santé des sols et leurs impacts grâce à une adaptation locale continue dans de nouvelles zones géographiques s'est avéré insaisissable.
- Savoir quoi mettre à l'échelle - des techniques et des technologies scientifiquement solides qui ont été éprouvées par de nombreuses expériences locales et qui peuvent être adaptées à d'autres contextes locaux - n'est pas la contrainte. Savoir comment mettre à l'échelle a été la contrainte - et s'appuyer sur la science émergente de la mise à l'échelle à travers des processus et des institutions (la plupart existants, mais peut-être nouveaux) au niveau local, national, régional et continental - est essentiel et faisable. Cela comprendrait des approches améliorées pour relier la science à l'échelle avec la fourniture de services au niveau des

¹Gains initiaux de productivité et de santé des sols dans : Festus O. Amadu, Paul E. McNamara, Kristin E. Davis, "Soil health and grain yield impacts of climate resilient agriculture projects : Evidence from southern Malawi," *Agricultural Systems*, Volume 193, 2021, 103230, ISSN 0308521X, <https://doi.org/10.1016/j.agsy.2021.103230>, (<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0308521X21001839>)

L'impact à plus long terme est basé sur le travail de suivi des étudiants diplômés rapporté dans des articles non publiés.

exploitations agricoles et des interventions au niveau du paysage, la mise à l'échelle de l'apprentissage, du savoir-faire et des capacités des agriculteurs et des communautés, et plus encore.

Au-delà de ce simple énoncé du défi, une myriade de lacunes et de faiblesses dans le système africain de gestion des sols doivent être identifiées et traitées. Une approche ambitieuse, plus équilibrée et plus efficace de la mise à l'échelle est impérative.

La SIA vise à fournir un cadre et, avec le soutien des pays membres et des partenaires de l'UA, à établir un système pour améliorer la santé et la fertilité des sols à l'échelle des sous-secteurs agricoles du continent. Cela permettrait d'améliorer la productivité agricole, la croissance économique, la disponibilité de l'eau, les moyens de subsistance, une base de ressources naturelles plus durable et une meilleure résistance au changement climatique, entre autres.

La SIA s'appuie sur d'importants éléments constitutifs existants (tels que les connaissances scientifiques, les expériences réussies, la recherche agricole existante, la formation et les programmes de vulgarisation) tout en comblant les lacunes qui compromettent la gestion efficace de la santé des sols en Afrique. Le plus flagrant est la nécessité d'éliminer les efforts disjointes et d'améliorer l'efficacité en développant des réseaux et des partenariats bien coordonnés, en supprimant les doublons pour aboutir à un plan d'action axé sur les objectifs et pris en charge par les Africains. Approfondir la compréhension des coûts économiques et sociaux de la dégradation des sols permettra également d'accroître sa visibilité et d'en faire une priorité pour les décideurs ainsi que pour les communautés rurales et les agriculteurs.

Les faiblesses connexes des approches précédentes comprennent le manque de données et d'informations exploitables conservées, facilement accessibles et trouvables à tous les niveaux, y compris au niveau des agriculteurs. Bien que des progrès scientifiques aient été réalisés, les ressources humaines et l'infrastructure scientifique existantes ne sont pas à la hauteur de la tâche d'un système continental de gestion de la santé des sols. Ce qui précède est aggravé par la faiblesse du soutien financier et des investissements dans le secteur de la santé des sols pour financer la recherche, les programmes publics et les idées d'agrobusiness améliorant la santé des sols, les entreprises et les projets et activités au niveau communautaire.

Deuxièmement, les efforts antérieurs et certains efforts en cours ont souffert du manque de leadership coordonné et de coopération entre les pays et les institutions. La nature fragmentée des "initiatives" en matière de sols appelle une nouvelle approche dont les éléments doivent inclure l'exploitation des succès existants, un plan d'action basé sur une analyse des lacunes des ressources humaines, éducatives et scientifiques, ainsi que des forces et faiblesses institutionnelles.

La proposition de valeur de la SIA consiste à rassembler tous les acteurs clés afin d'obtenir des résultats plus efficaces dans les sept domaines clés suivants :

1. Éliminer la duplication et le manque de coordination qui ont entravé les approches précédentes pour générer une action **collective et une solidarité mondiale** pour le système de santé des sols en Afrique et inverser le scénario actuel selon lequel "le résultat global est inférieur à la somme des parties individuelles".
2. Placer le **soutien et l'autonomisation de tous les utilisateurs des terres et des communautés** à l'avant-plan de tous les objectifs convenus en matière de santé des sols et reconnaître que les agriculteurs, les utilisateurs des terres et les communautés sont les principaux agents de changement grâce auxquels un renversement de la dégradation des sols et une amélioration de leur santé sont envisageables.

3. Améliorer le transfert et la transmission des informations **politiques et des résultats de la recherche aux agriculteurs et aux communautés rurales** afin d'encourager et de soutenir les améliorations en matière de gestion des sols au niveau des exploitations et des communautés en s'alignant sur les processus centrés sur l'agriculteur et basés sur le contexte, les connaissances et l'innovation locaux.
4. Établir un **soutien programmatique, institutionnel et en capital humain** pour identifier les lacunes qui limitent la gestion efficace des sols à tous les niveaux et mettre en place des solutions efficaces pour combler ces lacunes.
5. Améliorer le développement, **la disponibilité et l'utilisation des produits, outils et services numériques** pour optimiser la planification, la mise en œuvre, la gestion adaptative et le suivi de la gestion durable des sols.
6. Créer une dynamique et fournir des directives claires et des informations sur les opportunités via **un tableau de bord d'investissement** pour diffuser des informations sur les projets et programmes pouvant faire l'objet d'investissements dans le secteur de la santé des sols en Afrique.
7. Placer **la mise à l'échelle des capacités** scientifiques en matière de santé des sols (y compris le capital institutionnel ainsi que le capital humain), des informations, des technologies et des pratiques au centre de l'initiative afin d'atteindre des millions d'utilisateurs des terres à travers le continent africain avec les meilleures pratiques, l'accès à la recherche, les informations et les technologies pour la santé des sols et les décisions en matière de gestion adaptative.

Chapitre 2. La vision, les domaines d'investissement prioritaires et la théorie du changement

La SIA fournit un cadre à long terme visant à orienter les investissements et les efforts en vue d'améliorer la santé et la résilience des sols africains dans tous les sous-secteurs agricoles afin d'obtenir les avantages simultanés consistant à augmenter la productivité agricole, à améliorer la disponibilité de l'eau, à accroître la résilience de l'agriculture aux effets du changement climatique et d'autres chocs, à transformer les petits exploitants et les systèmes agricoles émergents en entreprises rurales rentables pour des moyens de subsistance durables, promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle à soutenir les systèmes agricoles commerciaux pour qu'ils pratiquent une gestion durable des sols et apportent leurs connaissances par le biais du transfert de technologie. Fondé sur la vision de l'UA d'"*une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale*", la SIA met particulièrement l'accent sur l'importance des agriculteurs et des communautés d'Afrique en tant que champions du changement et agents de la transformation agricole de l'Afrique en accord avec les priorités nationales. La SIA met en outre l'accent sur la nécessité d'une égalité totale des sexes et de l'intégration des jeunes dans toutes les facettes de sa mise en œuvre afin de garantir des avantages équitables pour les femmes et les jeunes.

2.1 Vision

La mise en œuvre réussie de la SIA à différents niveaux (local, national, régional et continental) conduirait à un avenir pour l'Afrique dans lequel :

Les sols de l'Afrique sont sains et résilients, soutenus par un système de gestion des sols qui robuste et durable dirigé par l'Afrique avec des institutions, des politiques, des programmes, des investissements,

des partenariats et des services solides qui soutiennent et habilite les utilisateurs des terres à travers l'Afrique à utiliser des pratiques qui restaurent et soutiennent la santé des sols, améliorent considérablement la productivité agricole, les revenus et la prospérité, la résilience au changement climatique, et reflètent les priorités nationales.

2.2 Mission

La mission et l'objectif de la SIA est de faciliter efficacement la gestion durable des sols dans tous les sous-secteurs agricoles en Afrique grâce à **des partenariats solides avec toutes** les parties prenantes - politiciens, praticiens, scientifiques, donateurs, partenaires de développement, entités publiques et privées, industrie, société civile, consommateurs et utilisateurs des sols - et des investissements aux niveaux continental, régional, national et local pour assurer un système de soutien optimisé des institutions, politiques, programmes, investissements, partenariats et services.

Une abondance d'informations existe pour encadrer les pratiques de santé des sols pour tous les utilisateurs des terres à travers le continent africain. La SIA a pour ambition **d'étendre la mise en œuvre** de pratiques de gestion durable des sols fondées sur la science et adaptées localement, ainsi que leurs impacts, à travers l'Afrique **en adoptant une approche paysagère pour soutenir et habiliter les exploitants des terres** à mieux comprendre et à s'approprier les décisions et les solutions de gestion des sols fondées sur des preuves, adaptables et durables, pour des bénéfices environnementaux et des moyens de subsistance durables.

2.3 Domaines d'investissement prioritaires

Quatre domaines prioritaires d'investissement sont utilisés pour caractériser les éléments constitutifs de la SIA en tant que cadre à long terme. Ces quatre domaines prioritaires sont énumérés et décrits brièvement dans cette section. Les liens entre les domaines d'investissement prioritaires de la SIA et les résultats et produits du plan d'action de l'AFSH pour les 10 premières années de mise en œuvre sont présentés à l'annexe 1.

2.3.1 Domaine prioritaire 1 : Optimiser la planification et la mise en œuvre de la gestion intégrée de la santé des sols et de l'eau

Grâce à la mise en œuvre efficace de la SIA, l'Afrique entend créer un environnement dans lequel les agriculteurs et les communautés peuvent bénéficier de l'investissement dans leurs sols et de la mise en œuvre de pratiques de gestion durable des sols et de conservation des sols et de l'eau afin de démarrer un cycle positif de transformation de l'agriculture, de la santé des sols et des moyens de subsistance durables des populations africaines. Il s'agit notamment de donner la priorité à la conservation intégrée des sols et de l'eau au niveau du bassin versant, du paysage ou du captage afin de lutter contre la dégradation des sols dans les terres cultivées, les pâturages et les forêts, et d'améliorer la santé des sols et les avantages pour les moyens de subsistance obtenus au niveau de la ferme, de la parcelle ou du champ. La gestion intégrée des ressources en sol et en eau (par exemple, l'agriculture en terrasse, la conservation/restauration des bassins versants, la collecte/le stockage des eaux de pluie, etc.) améliore la rétention et la disponibilité de l'eau, prévient l'érosion des sols et les glissements de terrain, réduit les risques d'inondation, séquestre le carbone et protège l'habitat de la biodiversité.) permet d'améliorer la rétention et la disponibilité de l'eau, de prévenir l'érosion des sols et les glissements de terrain, de réduire les risques d'inondation, de séquestrer le carbone et de protéger l'habitat de la biodiversité. Elle met également l'accent sur la protection et la restauration des zones humides, des zones tourbeuses et des mangroves pour leur importance écologique dans le stockage du carbone organique du sol, la régulation du débit et de la rétention de l'eau et en tant qu'hôtes de multiples espèces de biodiversité. Les efforts déployés à cet égard devront se focaliser sur

la gestion intégrée des ressources en eau au niveau du paysage, du bassin versant et du bassin hydrographique, afin de garantir que les interventions permettent de parvenir à un équilibre entre la préservation de l'écosystème, la santé des sols, la disponibilité et l'écoulement naturel de l'eau, d'une part, et la situation et les besoins socio-économiques des communautés locales, d'autre part.

Tout en reconnaissant l'importance d'accroître l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans ces régions, le problème nécessite une approche plus globale, qui se concentre sur le renforcement du soutien technique et l'exploitation des investissements dans le secteur, ainsi que sur l'amélioration de la coopération régionale sur les ressources partagées disponibles. En ce qui concerne la pêche continentale, la planification intégrée de la santé des sols et de la gestion de l'eau est essentielle pour garantir que les étangs piscicoles sont construits sur des sols appropriés pour une productivité optimale.

Dans le domaine des cultures arables, la planification et la mise en œuvre de la gestion de la santé des sols et de l'eau tiennent compte de l'importance de la gestion intégrée de la fertilité des sols grâce à des pratiques/approches agricoles adaptées au niveau local et à une planification optimale de la gestion des éléments nutritifs. Les pratiques agricoles durables adaptées localement sont essentielles pour lutter contre l'érosion des sols, améliorer la teneur en matières organiques des sols, améliorer et pourvoir au cycle optimal des éléments nutritifs, améliorer la biodiversité à l'intérieur et au-dessus des sols, améliorer la capacité de rétention d'eau des sols, etc. Il existe toute une série de pratiques agricoles durables destinées tout particulièrement à soutenir l'amélioration de la santé des sols grâce à diverses technologies de gestion des cultures, des sols et de l'eau, dans des contextes climatiques, géographiques et pédologiques variés. Il s'agit notamment de principes et de pratiques relevant de solutions fondées sur la nature, y compris l'agriculture régénératrice et l'agriculture agroécologique, etc. Dans le contexte africain, l'augmentation des rendements et la qualité des produits nécessitent l'utilisation durable et optimisée d'une série d'intrants agricoles, y compris les engrais synthétiques (inorganiques), naturels (organiques) et mixtes, les intrants organiques, les semences améliorées, les biostimulants et les biofertilisants, et bien d'autres encore. L'utilisation optimisée des intrants agricoles consisterait notamment à soutenir le remplacement partiel des engrais minéraux par des engrais organiques lorsque le contexte s'y prête et lorsque le contexte le permet.

Concernant l'agriculture côtière, la planification intégrée de la santé des sols et de la gestion de l'eau est essentielle pour relever les défis de la santé des sols résultant des activités océaniques/maritimes temporelles qui produisent de l'air et de l'eau salés, de l'inondation et de l'érosion des terres côtières, ainsi que de l'effet des activités en amont sur la qualité et la disponibilité de l'eau.

Les éléments clés d'une stratégie visant à rendre cette démarche possible sont notamment :

- Encourager et soutenir la planification intégrée des ressources naturelles pour la gestion durable des sols et la conservation des sols et de l'eau dans les paysages/bassins versants et, le cas échéant, dans les sous-secteurs agricoles.
- Assurer et faciliter l'accès élargi des agriculteurs à des informations scientifiques contextualisées pour compléter leur compréhension du contexte local et des connaissances locales/indigènes afin de mieux orienter les décisions de gestion durable des sols qu'ils doivent prendre dans leurs exploitations et leurs champs.
- Assurer la disponibilité et, le cas échéant, l'harmonisation des méthodes, approches, outils, techniques, technologies, meilleures pratiques et autres pour permettre une meilleure gestion durable des sols pour une meilleure santé des sols.

- Assurer l'accès élargi des agriculteurs aux intrants, aux technologies et aux services agricoles pour soutenir la gestion durable des sols et améliorer la productivité agricole.
- Assurer l'évaluation de l'état des sols (c'est-à-dire la santé, la fertilité, les facteurs limitant la production ou les risques, etc.) pour orienter la planification intégrée de la santé des sols et de la gestion de l'eau.
- Assurer le partage d'expériences au sein et entre les régions africaines sur la planification durable des sols et de l'eau et aborder toute question transfrontalière importante.

2.3.2 Domaine prioritaire 2 : Construire un capital humain, institutionnel et social pour la recherche, le développement, l'éducation, la vulgarisation et le soutien à la gestion durable des sols

L'Agenda 2063 aspire à *"Une Afrique dont le développement est porté par les populations, en s'appuyant sur le potentiel des Africains, en particulier des femmes et des jeunes, et en prenant soin des enfants"* (Aspiration 6). Cette aspiration est particulièrement importante dans le contexte de l'agriculture africaine qui emploie environ 65 % de la main-d'œuvre du continent.

Les agriculteurs (y compris les femmes et les jeunes) sont les acteurs clés lorsqu'il s'agit de prendre des décisions en matière de gestion durable des sols et sont les meilleurs agents du changement dans leurs propres communautés ; ils peuvent servir d'exemples de mise en œuvre réussie de la gestion durable des sols, de restauration des terres/sols dégradés et d'augmentation de la production agricole et des moyens de subsistance durables. Lorsque les agriculteurs et les communautés sont convaincus de la nécessité du changement, ils deviendront les moteurs du changement, même si les environnements économiques et sociaux ne sont pas encore propices à de tels efforts. Un changement de paradigme est nécessaire pour considérer l'agriculture comme un secteur orienté vers les affaires qui peut faire des petits exploitants agricoles des entreprises rurales rentables qui génèrent des excédents. Les petits exploitants, comme les agriculteurs commerciaux, devraient être considérés et soutenus comme des investisseurs dans leurs propres entreprises qui peuvent produire des volumes de production accrus pour le marché dépassant ainsi le stade de l'agriculture de subsistance.

Il sera essentiel de renforcer le capital humain lié à la science du sol chez les agriculteurs, les personnes engagées dans la recherche sur le sol, dans la vulgarisation agricole (y compris les agents de vulgarisation des cultures, de l'élevage et de la pêche et les agents forestiers) et dans l'agro-industrie. Cela nécessitera, entre autres, d'étendre et d'améliorer constamment la qualité de la formation sur la science du sol et les sujets connexes de la gestion de l'eau et des ressources naturelles dans l'enseignement formel (dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur), dans les activités de formation moins formelles d'apprentissage tout au long de la vie (telles que la formation en cours d'emploi pour les agents de vulgarisation agricole et, à travers eux, pour les agriculteurs eux-mêmes), ainsi que dans l'enseignement informel dans les langues locales.

Le développement et la mise en œuvre de la SIA dépendront en outre fortement de la construction (renforcement et/ou création) de la capacité institutionnelle à remplir les rôles demandés par la SIA à tous les niveaux. Des stratégies doivent être élaborées pour créer/renforcer les structures institutionnelles afin de répondre aux besoins identifiés par la SIA.

Les éléments clés d'une stratégie pour rendre cette démarche possible sont :

- Encourager et soutenir la participation et l'innovation des agriculteurs (y compris les femmes et les jeunes) dans la co-création des meilleures pratiques locales de gestion des sols grâce à des connaissances locales/indigènes de plus en plus combinées à des preuves scientifiques.
- Encourager la disponibilité de processus permettant aux agriculteurs/ communautés et aux agents de vulgarisation de communiquer leurs expériences, leurs défis, leurs solutions et leurs priorités afin d'informer le développement de programmes de formation, de priorités de recherche et de services de soutien basés sur les besoins locaux.
- Assurer un accès élargi des agriculteurs (y compris les femmes et les jeunes) à des conseils sur mesure pour l'utilisation optimale des intrants et des technologies agricoles, ainsi qu'un accès à des informations actualisées sur le marché des intrants et des produits et à des informations connexes pour soutenir les décisions de gestion adaptative des sols et minimiser les risques (c'est-à-dire les risques liés au retour sur investissement, au changement climatique, etc.)
- Tirer parti des produits et services numériques, dans la mesure où ils sont viables sur le plan opérationnel et financier, y compris les produits et services fournis par le secteur privé.
- Identifier des exemples réussis de mise en œuvre de la gestion durable des sols et des approches pour l'apprentissage, le partage et la mise à l'échelle.
- Créer ou renforcer les institutions de recherche agricole et les services de vulgarisation pour assurer la génération, la disponibilité et la livraison de recherches, d'informations, de données et de services actualisés et adaptés pour informer et soutenir la gestion durable des sols et l'élaboration de politiques. S'assurer que le personnel de vulgarisation est entièrement équipé (avec des connaissances, des approches, des ressources, etc.) pour aider les agriculteurs à comprendre et à utiliser des techniques scientifiquement solides et adaptées aux conditions locales pour entretenir et maintenir la santé, la fertilité et la productivité des sols. Assurer une disponibilité adéquate de laboratoires pédologiques dotés de capacités et de ressources suffisantes, y compris des technologies de pointe, pour fournir des informations de qualité sur les sols et les engrais.
- Assurer des programmes adéquats de diplôme en pédologie au niveau de l'enseignement supérieur et veiller à ce que la pédologie soit intégrée dans des programmes multidisciplinaires liés à la gestion des sols et de l'eau dans tous les secteurs d'utilisation des terres.
- S'assurer que des opportunités et des structures de mise en réseau sont en place au niveau régional et continental pour soutenir la coordination, l'interaction systématique et les partenariats entre les pays et les régions sur les questions relatives aux sols dans la recherche, la vulgarisation et le développement et pour faciliter la coopération et les échanges scientifiques et techniques avec les pays et les régions situés en dehors de l'Afrique.

2.3.3 Domaine prioritaire 3 : Optimiser les données et les informations pour une planification et un suivi efficaces

La disponibilité d'informations pédologiques de qualité est essentielle pour comprendre l'état des sols à travers le continent, par région, par nation et dans les paysages agricoles locaux. Sans cela, les Africains - et a SIA - ne seront pas en mesure d'identifier les défis, de les relever en se basant sur une combinaison de la meilleure science et du contexte local. Les informations sur les sols sont également nécessaires pour fixer et suivre les progrès par rapport aux objectifs de santé des sols.

L'optimisation des données et des informations pour la planification et le suivi de la gestion durable des sols nécessitera des normes pour les systèmes d'information sur les sols, y compris l'harmonisation et l'interopérabilité des données clés au-delà des frontières et les droits de propriété intellectuelle (suivant les normes internationales en la matière). De telles normes et protections

permettraient de surveiller la santé des sols à travers le continent et de soutenir le développement de produits à valeur ajoutée pour guider et soutenir les décisions aux différents niveaux.

Les systèmes nationaux d'information sur les sols permettraient aux pays de fournir des informations objectives aux agriculteurs, d'identifier les problèmes de santé des sols et d'eau à traiter et d'améliorer la prise de décision concernant la gestion durable des sols et leur aménagement. Les acteurs du marché local, y compris les agriculteurs eux-mêmes, peuvent utiliser les données et les informations sur les sols pour cibler leurs pratiques agricoles et utiliser des services à valeur ajoutée basés sur ces informations pédologiques dans le respect des règles de protection des droits de propriété intellectuelle.

Les institutions régionales peuvent regrouper des informations secondaires clés sur les sols avec des objectifs connexes pour suivre les progrès de la santé des sols au niveau régional et soutenir l'identification des zones d'intervention prioritaires en matière de gestion durable des sols. Elles peuvent également fournir un soutien technique aux pays qui ont besoin de capacités supplémentaires.

Un centre continental d'information sur les sols pourrait travailler avec des organisations d'experts pour faciliter l'établissement de normes pour l'harmonisation et l'agrégation des données, et la protection des droits de propriété intellectuelle. Un tel centre pourrait également faciliter le partage des meilleures pratiques pour tirer parti des services à valeur ajoutée publics et privés qui permettent aux informations sur les sols d'atteindre plus d'agriculteurs et de décideurs à travers l'Afrique pour soutenir la prise de décision.

Avec des systèmes d'information sur les sols efficaces et des capacités connexes en place, les pays seraient en mesure de mesurer et de surveiller la santé des sols pour une prise de décision et un suivi fondés sur des données probantes et des rapports au niveau national, régional et continental. Cela nécessiterait une collecte et une analyse systématiques de la santé des sols, de la productivité agricole, des moyens de subsistance des agriculteurs et d'autres informations.

Au niveau régional et continental, le partage des approches nationales réussies en matière de suivi, d'évaluation, de responsabilité et d'apprentissage (MEAL) et la facilitation de l'agrégation des données utiles permettraient une comparaison entre les pays et les régions et au niveau mondial.

Les éléments clés d'une stratégie pour rendre cette démarche possible sont :

- Assurer le développement/la disponibilité et l'harmonisation des méthodes de suivi systématique de la santé des sols, de la disponibilité de l'eau (au-dessus et en dessous du sol), de la productivité agricole et des moyens de subsistance des agriculteurs, en tirant parti de toute approche existante et efficace (y compris numérique).
- S'assurer que les acteurs du marché de l'agriculture à tous les niveaux peuvent contribuer aux informations nationales sur les sols et en tirer profit, en tirant parti des produits disponibles publiquement et en privé (en ajoutant de la valeur et de l'utilité aux informations), et en respectant les droits de propriété intellectuelle.
- Encourager le développement de centres/services nationaux d'information sur les sols dans une institution ou un ministère approprié.
- Encourager et soutenir la fixation d'objectifs en matière de santé des sols afin d'orienter la planification, le soutien et la mise en œuvre, de suivre les progrès réalisés par rapport aux objectifs et de faire rapport aux conventions internationales.

- Faciliter l'agrégation et la normalisation de toute donnée utile au niveau régional pour permettre l'analyse et la comparaison entre pays et régions.
- Faciliter le partage et l'apprentissage des approches réussies des systèmes d'information sur les sols et, le cas échéant, fournir des liens au niveau régional.
- Prôner la création d'un centre continental d'information sur les sols qui travaille avec d'autres organisations expertes pour faciliter l'établissement de normes pour l'harmonisation des données et la protection de la propriété intellectuelle, ainsi que la définition et le partage des meilleures pratiques pour l'utilisation des données au-delà des frontières, lorsque cela est utile pour identifier les défis et les progrès.
- Développer (ou utiliser les indicateurs existants) appropriés pour suivre la mise en œuvre de la SIA à travers le continent.
- Tirer parti du système de reporting numérique du PDDAA pour le reporting de la SIA.

2.3.4 Domaine prioritaire 4 : Assurer des cadres politiques, juridiques et réglementaires propices

Des cadres politiques, juridiques et réglementaires efficaces, cohérents et favorables sont essentiels pour aider les agriculteurs et les autres utilisateurs des terres à protéger et à restaurer les sols et à garantir une utilisation durable de ces derniers. Dans de nombreux pays, les dispositions réglementaires relatives à la gestion durable des sols ne sont souvent ni explicites ni substantielles, et font même parfois totalement défaut. En outre, les dispositions réglementaires relatives aux sols, et le mandat pour les mettre en œuvre, relèvent souvent de différents ministères, autorités et secteurs, tels que l'agriculture, l'eau, les mines, le développement urbain ou la protection de l'environnement, la dégradation des sols provenant également de tous ces secteurs. Les dispositions réglementaires pour la gestion durable des sols doivent donc aborder toutes ces utilisations et secteurs possibles, et leurs impacts sur les fonctions du sol et les services écosystémiques, de manière cohérente et harmonisée entre les ministères concernés.

Les politiques doivent fixer des objectifs et des valeurs seuils, fournir des incitations et des réglementations et doivent être cohérentes et s'améliorer sur de longues périodes ; l'instabilité des politiques peut être préjudiciable au développement. L'élaboration et la mise en œuvre efficaces des politiques nécessitent une interface science-politique efficace ; la science du sol doit fournir des informations et des données concernant l'état des sols, les effets potentiels des différentes formes d'utilisation des sols et les normes de qualité environnementale raisonnables. À cette fin, les institutions de la science du sol doivent améliorer le transfert des connaissances sur les sols ; contribuer aux programmes éducatifs ; faciliter la communication avec les décideurs politiques en formulant la recherche en termes qui résonnent avec les politiciens.

Les éléments clés d'une stratégie visant à rendre cette démarche possible sont les suivants :

- Encourager et soutenir l'identification des zones de haute importance agricole ou écologique pour la protection, la restauration et la gestion durable.
- Intégrer la santé des sols et la protection des zones écologiquement importantes (c'est-à-dire les zones humides et les tourbières) dans les politiques, les cadres réglementaires et les directives.
- Intégrer la résilience climatique par une meilleure santé des sols dans la planification, la budgétisation et le suivi des résultats et des processus de développement.

- Soutenir l'incorporation des cadres, budgets, actions et politiques recommandés par la SIA dans les environnements politiques et les plans d'investissement liés aux sols.
- Soutenir l'établissement de normes de qualité et de réglementation liées à la santé des sols et aux intrants agricoles.
- Aider les autorités locales à élaborer des règlements qui soutiennent la mise en œuvre d'une gestion durable des sols.
- Veiller à ce que les agriculteurs bénéficient du droit foncier et des droits d'utilisation afin de les inciter davantage à investir dans les sols, les exploitations et les paysages dont ils disposent.
- Assurer le développement de politiques efficaces pour améliorer l'accès aux intrants agricoles, aux services et aux marchés.
- S'assurer que de solides centres d'excellence sur les questions de science et de gestion des sols existent dans chaque région et sont disponibles pour soutenir les priorités et les actions connexes dans leurs régions respectives.
- Assurer l'harmonisation des politiques pertinentes au niveau national, régional ou continental.
- Assurer le développement, l'entretien et la mise à jour de matériels qui expriment les approches africaines de la santé des sols et partager ces matériels sur le continent et dans le monde.

2.4 Théorie du changement

La vision d'un système de gestion des sols robuste dirigé par l'Afrique, doté d'institutions, de politiques, de programmes, d'investissements, de partenariats et de services solides, qui soutient et responsabilise des millions d'utilisateurs des sols, peut être réalisée grâce à un ensemble d'étapes qui fournissent également les grandes lignes d'une théorie du changement comme suit :

Si

- La planification de la gestion de la santé des sols et de l'eau est menée de manière intégrée à travers les paysages et les sous-secteurs agricoles pour des améliorations optimisées de la santé des sols et de la disponibilité et de la rétention de l'eau.
- Le savoir-faire technique, la recherche, les capacités humaines, les politiques et les structures et partenariats institutionnels existants sont renforcés, et les lacunes en matière de ressources humaines et de capacités institutionnelles commencent à se réduire, de la recherche à la vulgarisation et aux agriculteurs.
- Les systèmes de vulgarisation modernisés, habilités et dotés de capacités donnent à leur tour aux agriculteurs des informations exploitables sur la santé des sols et les pratiques associées.
- Les lacunes en matière de données, de mécanismes de coordination, de financement et de livraison du dernier kilomètre sont comblées.
- Les investissements privés et publics dans la gestion de la santé des sols et les intrants (y compris les options équilibrées d'engrais organiques et inorganiques) améliorent l'accès des utilisateurs des terres aux intrants de santé des sols et leur utilisation optimale.
- Il existe une cohérence entre les politiques, institutions, programmes et investissements locaux, nationaux, régionaux et continentaux.

- Le partenariat continental, l'expertise et la volonté politique sont galvanisés à travers le continent pour un changement des systèmes à l'échelle.

Alors

La majorité des exploitants des terres en Afrique seront habilités et soutenus pour employer des pratiques qui restaurent et maintiennent la santé des sols, les services écosystémiques, la sécurité alimentaire et qui fournissent les bases d'un secteur agricole prospère, économiquement productif et résilient au climat sur tout le continent.

Chapitre 3. Approches et éléments de mise en œuvre

3.1 Principes de conception et de mise en œuvre de la SIA

Les principes sous-jacents suivants, issus des consultations, sont considérés comme essentiels et doivent être pris en compte dans la conception et la mise en œuvre de la SIA :

Approche paysagère

La SIA souligne l'importance cruciale de considérer la gestion durable des sols et la conservation des sols et de l'eau simultanément au niveau du paysage et de la parcelle, plutôt que seulement au niveau de la parcelle. Considérer le paysage dès le début de la planification de la gestion des terres agricoles est particulièrement important dans le contexte de la petite agriculture africaine où de grandes zones du paysage comprennent souvent des pâturages ou des terres forestières, alors que les parcelles agricoles sont majoritairement inférieures à deux hectares. Les gains potentiels en matière de prévention de l'érosion des sols et de rétention de l'eau, par exemple, sont plus importants lorsqu'ils sont abordés au niveau du paysage ou du bassin versant plutôt qu'au seul niveau de la parcelle.

Approche centrée sur l'agriculteur et la communauté

Les agriculteurs et les communautés rurales d'Afrique sont les acteurs clés de la mise en œuvre de la SIA pour améliorer la santé des sols sur le continent. Par conséquent, la priorité de la SIA est de soutenir et d'habiliter les agriculteurs et les communautés en tant qu'agents de changement et de transformation pour améliorer la santé des sols, la productivité agricole et les moyens de subsistance durables. S'engager avec les communautés dès le début de la planification de la gestion durable des terres et de l'eau dans le paysage est essentiel pour favoriser la compréhension et l'appropriation des décisions de gestion des sols et de l'eau au niveau communautaire. Travailler avec les communautés peut avoir un impact sur tous les agriculteurs et les membres de la communauté et favoriser un environnement social et biophysique plus propice pour que les agriculteurs individuels investissent dans la gestion des sols et de l'eau et l'améliorent au niveau de la parcelle.

S'appuyer sur les succès obtenus au niveau local

La SIA reconnaît l'existence d'une multitude de succès locaux et de base dans la promotion de l'autonomisation et de l'intendance des agriculteurs et des communautés, l'amélioration et le maintien de la santé des sols, l'alimentation de la planification de la gestion des sols locaux dans les processus de planification des ressources naturelles sous-nationales, et plus encore. La SIA soutiendra l'identification de ces succès afin d'en tirer des leçons et de s'en inspirer pour étendre les impacts sur la santé des sols, la productivité agricole et les moyens de subsistance humains durables.

Tirer parti des institutions et systèmes existants

La SIA s'appuie sur les systèmes et processus de planification locaux / nationaux / régionaux / continentaux existants comme mécanisme d'alignement de la SIA sur les plans nationaux/régionaux/continentaux. Les mandats et les forces des institutions existantes seront mis à profit, si nécessaire, et utilisés de manière appropriée pour le suivi de la mise en œuvre, l'évaluation, la responsabilité et le processus d'apprentissage de la SIA. En outre, la SIA s'appuie sur les infrastructures et les systèmes existants ainsi que sur les succès et les échecs des diverses initiatives politiques, environnementales et socio-économiques lancées sur le continent et dans le monde.

Agilité

Lors de la retraite ministérielle de Bahir Dar de 2014 sur l'Agenda 2063, il a été déclaré à juste titre que "planifier 50 ans à l'avance, nous permet de rêver, de penser de manière créative, et parfois folle... pour nous voir faire un bond au-delà des défis immédiats." Le monde évolue rapidement et les développements technologiques progressent à un rythme effréné ; il est impossible de prédire à quoi ressemblera le monde dans un avenir lointain. Tout comme l'Agenda 2063, la SIA avec un calendrier à long terme est un instrument flexible et un document vivant à ajuster en fonction des exigences du moment. Les actions et les étapes de la SIA à réaliser au cours des 10 premières années sont présentées dans le Plan d'action pour la santé des sols et des engrais en Afrique.

Subsidiarité

Il y a quatre niveaux - local, national, régional et continental - pour la mise en œuvre de la SIA et à chaque niveau, les tâches doivent être assignées et exécutées par celui qui est le plus efficace et le plus efficient pour le faire.

Responsabilité et transparence

Pour s'assurer que toutes les parties prenantes connaissent, comprennent et sont équipées pour jouer leur rôle, le cadre de mise en œuvre doit être :

- i. Axé sur les résultats : avec des objectifs réalistes et mesurables fixés pour chaque partie prenante et un cadre de suivi, d'évaluation, de responsabilité et d'apprentissage mis en place pour suivre les résultats.
- ii. Axé sur les preuves : toutes les décisions relatives à la hiérarchisation des priorités ou des domaines d'intervention, à l'allocation des ressources, entre autres, doivent être fondées sur des critères définis objectivement afin de garantir la convergence/l'acceptation par toutes les parties prenantes et la constitution de la base de connaissances africaine et la collecte de données et de statistiques, pour étayer la mise en œuvre et le suivi des plans.

Diversité

Tout en fournissant un cadre général et un ensemble commun de priorités et d'objectifs, la SIA tient également compte de la diversité de l'Afrique et définit des trajectoires et traite des questions liées à cette diversité.

3.2 Appliquer une nouvelle approche de mise à l'échelle : Se concentrer sur les capacités des agriculteurs et l'innovation des systèmes

La combinaison de la nature intensive en informations, données et connaissances des solutions pour la santé des sols et de la nécessité d'adapter les informations reçues aux conditions hyperlocales

signifie que **la mise à l'échelle des solutions pour la santé des sols consistera davantage à mettre à l'échelle l'apprentissage, le savoir-faire et les capacités des agriculteurs et des communautés, avant et au lieu des pratiques spécifiques.** Un objectif fondamental serait de construire un système de gestion des connaissances et d'apprentissage inclusif, accessible et centré sur l'agriculteur, qui permette à l'agriculteur et à la communauté d'être bien informés, autonomes et autodéterminés. Le rôle des groupements d'agriculteurs est particulièrement important à différents niveaux du système pour soutenir la gestion des connaissances, l'apprentissage et le retour d'information centrés sur l'agriculteur, afin d'améliorer en permanence les solutions adaptées à la situation locale pour améliorer la santé des sols.

La mise à l'échelle des solutions de santé des sols dans le cadre de la SIA reposera donc sur trois éléments : 1) la mise à l'échelle (domestication, intégration) des méthodes réussies de développement des connaissances et des capacités techniques des communautés et des agriculteurs, 2) l'acquisition par un plus grand nombre d'agriculteurs de meilleures compétences en matière de gestion des sols, ce qui entraîne une amélioration de la santé des sols à l'échelle, et 3) les utilisateurs individuels des terres habilités formeront à leur tour les communautés habilitées nécessaires pour gérer la santé des sols aux niveaux de la communauté et du paysage, où certaines des actions les plus conséquentes pour la santé des sols seront entreprises (voir section 2.3.2).

Les éléments ci-dessus nécessiteront une série de conditions favorables micro et macro. Au niveau micro, les retours agronomiques et financiers immédiats sont un minimum irréductible pour l'adoption au niveau de l'exploitation (précurseur de la mise à l'échelle). Il sera plus que jamais nécessaire d'investir dans des réseaux denses de sites d'apprentissage fermiers/communautaires pour le renforcement des capacités. Au niveau macro dans cette nouvelle approche, les autres facteurs favorables seront organisés autour de la manière de réaliser le renforcement des capacités centré sur l'agriculteur et l'utilisateur des terres déjà élucidé. Il peut s'agir de politiques visant à améliorer les rendements au niveau de l'exploitation, d'institutions de vulgarisation modernisées et bien équipées qui renforcent le savoir-faire des agriculteurs et des communautés, ou d'interventions sur le marché qui fournissent efficacement des intrants abordables pour la santé des sols, et offrent des marchés de produits accessibles et suffisants.

En somme, la SIA abordera la mise à l'échelle non pas comme une simple question de prendre des pratiques spécifiques et de déployer des solutions standardisées, car cela n'est pas possible pour la santé des sols. Au contraire, la SIA s'appuiera sur une approche holistique de la mise à l'échelle à l'échelle des systèmes, afin d'entraîner une croissance des capacités humaines et un changement durable. Cette approche reconnaît la nécessité de modifier (si nécessaire) les "structures sous-jacentes (par exemple, les organisations communautaires, les politiques, les routines, les relations, les ressources et même les [relations] de pouvoir)" qui ont contribué à la dégradation persistante des ressources en sols dans la majeure partie de l'Afrique. L'opportunité est de faciliter des changements systémiques plus larges, sans se concentrer simplement sur une partie du système. L'appropriation de la SIA par les pays membres de l'UA est une étape critique et nécessaire vers ce processus de changements systémiques, car seules les autorités et institutions nationales disposent des mandats, de l'autorité et de l'appropriation pour conduire ces changements systémiques nécessaires. Il existe de nombreuses ressources produites et accessibles au niveau mondial qui peuvent être mises à contribution pour aider les équipes nationales à décider quoi, comment, quand et où mettre à l'échelle les succès locaux.

3.3 Mise en œuvre et transposition/ Intégration dans les plans nationaux de développement et d'investissement

Le lancement officiel de la SIA lors du Sommet africain sur les engrais et la santé des sols initiera, dans le cadre du PDDAA, une action à l'échelle du continent. Il s'agira notamment d'élaborer et de fournir des documents d'orientation sur la SIA (et l'assistance technique qui les accompagne) pour les processus de planification à différents niveaux. Les documents d'orientation de la SIA fourniront des recommandations conviviales (formulées par la communauté de pratique africaine sur les questions de santé des sols et basées sur l'expérience africaine et mondiale) à prendre en compte lors de l'examen de l'efficacité des institutions, programmes, politiques et investissements liés à la gestion des sols. Les Communautés économiques régionales (CER) seront encouragées et soutenues pour contextualiser les recommandations à leurs situations respectives - et pour utiliser les recommandations contextualisées dans la formulation de leur approche des questions liées aux sols au sein de leurs plans d'investissement agricoles régionaux du PDDAA. Les États membres de l'UA seront également encouragés à envisager des solutions pour la santé des sols dans le développement des plans nationaux d'investissement agricole (PNIA) du PDDAA.

L'UA et les partenaires de développement indiqueront qu'ils sont prêts à mobiliser des ressources techniques, politiques et financières pour soutenir la mise en œuvre des aspects liés aux sols des PNIA qui sont conformes aux recommandations de la SIA. De même, l'UA et les partenaires de développement signaleront qu'ils sont prêts à mobiliser des ressources techniques, politiques et financières pour la mise en œuvre des aspects liés aux sols des plans régionaux d'investissement agricole du PDDAA qui sont conformes aux recommandations de la SIA. Enfin, un processus similaire sera également mené par le PDDAA au niveau continental - et l'UA et les partenaires de développement mobiliseront des ressources techniques, politiques et financières pour la mise en œuvre des rôles liés aux sols (institutionnels, programmatiques, politiques, investissements et activités) qui ont été identifiés comme nécessaires par la SIA.

3.4 Leadership et coordination

La CUA détient le droit de propriété et est responsable de la SIA.

Un mécanisme de coordination peut être envisagé pour faciliter et soutenir l'adoption des recommandations de la SIA à tous les niveaux pour mettre en œuvre les services institutionnels, les programmes, les initiatives politiques, les investissements, les projets et les activités qui sont nécessaires à chaque niveau, comme indiqué dans les paragraphes ci-dessus. Un mécanisme de coordination encouragerait l'utilisation des matériaux développés dans le cadre de la SIA et du Plan d'action pour la santé des sols et des engrais en Afrique pour guider la conception et la mise en œuvre de toutes les activités liées à la SIA à chaque niveau. Un mécanisme de coordination peut se connecter et se mettre en relation avec les partenaires connexes existants qui travaillent sur la santé des sols dans le monde et en Afrique (c'est-à-dire le Partenariat mondial pour les sols, le Partenariat africain pour les sols, le Partenariat pour les sols du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, la Coalition d'action pour la santé des sols, entre autres) pour assurer une coordination efficace des efforts et une utilisation efficace des mécanismes, outils et systèmes existants. Les partenaires du développement seront encouragés à intensifier et à coordonner leur soutien aux activités à tous les niveaux qui sont conformes aux recommandations de la SIA. Les partenaires de développement seront encouragés à le faire en s'engageant les uns avec les autres d'une manière qui facilite la coordination des efforts. Il est prévu que cela se fasse par le biais d'une variété de mécanismes et de modalités (soutien technique, soutien de projet, financement conjoint, prêts, subventions, etc.) que les partenaires de développement ont à leur disposition.

Un mécanisme de coordination pourrait soutenir la CUA dans l'exercice de son rôle de leader. La SIA impliquera une grande variété d'actions, de projets, de programmes, d'investissements, de développements institutionnels et de politiques à tous les niveaux. Sous l'égide de la SIA, les autorités compétentes à chaque niveau auront la responsabilité de diriger les actions, projets, programmes, investissements, développements institutionnels et politiques qui relèvent de leurs compétences respectives et selon le principe de subsidiarité.

La SIA sera une initiative prioritaire du PDDAA et le cadre de mise en œuvre du plan d'action décennal de l'AFSH. Tous les partenaires de la SIA ne seront pas impliqués dans chaque activité - mais tous les acteurs impliqués dans chaque activité devront coordonner leur activité avec les autres acteurs participants, et ce faisant, suivre les approches et les recommandations du cadre de la SIA.

Les détails du fonctionnement d'un mécanisme de coordination, y compris l'interface à différents niveaux (continental, régional et national) et la manière dont tous ces processus seront gérés, coordonnés et exécutés seront élaborés au cours de la mise en œuvre du Plan d'action pour la santé des engrais et des sols en Afrique. Il s'agira notamment d'identifier les points faibles des structures et interfaces existantes et de trouver des solutions pour les renforcer.

3.5 Établir des partenariats efficaces

La mise en œuvre de tout plan ou programme commence par l'implication des acteurs clés dans le processus de formulation, y compris les bénéficiaires (c'est-à-dire les agriculteurs et les communautés). La participation et l'inclusion de tous les acteurs clés est un facteur de réussite essentiel, qui améliorera la sensibilisation, l'appropriation et la connaissance des objectifs et du but de la SIA et renforcera les engagements collectifs. La SIA dépendra de partenariats solides et multipartites pour une mise en œuvre efficace.

En Afrique, les parties prenantes à l'intérieur et au-delà des frontières nationales et régionales seront encouragées à collaborer sur des approches conformes à la SIA. De même, les partenaires de développement seront encouragés à soutenir les activités cohérentes avec la SIA et à le faire avec d'autres partenaires de développement, probablement avec l'aide d'un groupe consultatif de partenaires. La mise en œuvre de la SIA sera un processus décentralisé, différents partenaires mettant en œuvre différentes parties de la SIA en fonction de leurs forces, mandats et avantages comparatifs.

Des partenariats efficaces seront établis/renforcés pour assurer la participation et l'inclusion en impliquant toutes les parties prenantes à :

- i. Au niveau local : Les agriculteurs/utilisateurs des terres et les communautés, les comités de ressources naturelles au niveau de la communauté/du village, les dirigeants locaux, les agents de vulgarisation locaux, les plateformes d'innovation agricole locales/communautaires et les groupes d'agriculteurs organisés et les groupements d'agriculteurs en mettant l'accent sur l'inclusion des femmes et des jeunes.
- ii. Au niveau national : Le gouvernement avec le soutien de (comme prévu dans les systèmes nationaux de stratégie et de planification et les PNIA), les organisations de la société civile, le secteur privé, l'industrie, les associations d'entreprises/de services/professionnelles, les plateformes liées aux sols et au changement climatique, les services nationaux de vulgarisation, les femmes, les jeunes, les populations autochtones, les couches défavorisées et vulnérables, les groupes communautaires.
- iii. Niveau régional : CER, organisations sous-régionales (OSR), industrie, associations commerciales/services/professionnelles, groupements régionaux d'agriculteurs ; et

- iv. Niveau continental : Organes et agences de la CUA/UA, CST, industrie, associations commerciales/services/professionnelles, groupements continentaux d'agriculteurs ; et la diaspora dans la mise en œuvre et les dispositions MEAL de l'EID.

Les lignes directrices pour la participation des acteurs non étatiques aux processus du PDDAA seront utilisées pour orienter la création effective de partenariats et soutenir la responsabilisation (Groupe de travail du PDDAA sur la participation des acteurs non étatiques, 2011).

3.6 Communication efficace

Une communication efficace sera essentielle pour générer une sensibilisation, une implication, un soutien et une appropriation durables de la SIA par la population africaine et toutes les parties prenantes concernées par son exécution. Une vaste campagne de sensibilisation sera nécessaire avec des informations actualisées et précises, présentées sous forme de messages efficaces pour différents publics cibles. Une campagne et un processus de communication sur la SIA seront développés pour cibler les États membres, le personnel, les organes et les agences de l'UA, les CER, les citoyens africains sur le continent et dans la diaspora et leurs institutions, y compris le secteur privé, la société civile, les universités, les agriculteurs, les consommateurs, etc. ainsi que les partenaires de l'UA.

La communication sera exécutée par les organes et agences pertinents de l'UA (y compris le NEPAD). La communication comprendra des activités telles que des réunions de consultation avec les parties prenantes, les responsables de la mise en œuvre, les donateurs, etc., des débats, des discussions, des ateliers, des forums communautaires, des chansons, des poèmes, des pièces de théâtre, l'enseignement dans les écoles, des volontaires, des programmes de radio et de télévision, des brochures, des groupes sur Internet et sur les médias sociaux, des souvenirs et des accessoires, des bulletins d'information, des articles promotionnels tels que des casquettes, des stylos, des t-shirts, des porte-clés, des sacs, des réunions de sensibilisation et d'autres activités promotionnelles.

3.7 Financement de la SIA

Les efforts et les ressources actuellement consacrés à l'amélioration de la santé des sols en Afrique n'ont pas été suffisants. Les budgets publics destinés à financer les activités qui améliorent la santé des sols aux niveaux local et national sont généralement insuffisants. Les agriculteurs, en particulier les petits exploitants pauvres, n'ont souvent ni les ressources financières ni la capacité de gérer le risque nécessaire pour utiliser les intrants agricoles recommandés, y compris les engrais organiques et inorganiques, ou pour réaliser des investissements dans la santé des sols sur leurs propres parcelles ou exploitations. À lui seul, le secteur privé n'a pas eu les incitations adéquates pour financer les activités sur le terrain ou les activités de recherche et de sensibilisation qui aideraient les exploitants pauvres des petites exploitations à améliorer la gestion des sols. Le soutien des partenaires de développement africains et mondiaux (qu'il s'agisse de partenariats public-privé ou de programmes des partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux aux niveaux national, régional et mondial) n'a pas inclus jusqu'à présent un accent significatif sur la santé des sols.

Le financement réussi de l'amélioration de la santé des sols aux niveaux local, national, régional et continental nécessite le développement d'un mécanisme ou d'un instrument de financement innovant, efficace et ciblé qui permettrait d'investir à partir d'une variété de sources de financement. Il est notamment nécessaire d'apporter un soutien supplémentaire aux processus du PDDAA aux fins de soutenir l'adaptation, le suivi, l'évaluation, la redevabilité et l'apprentissage au niveau national. En outre, il est nécessaire de travailler avec les partenaires de développement pour définir des domaines de financement concrets qui correspondent à leurs priorités et qui sont compatibles avec les priorités de la SIA en matière de progrès aux niveaux national, régional ou continental.

3.8 Suivi, évaluation, responsabilité et apprentissage : Tableau de bord et indicateurs

Les progrès et les performances dans le cadre de la SIA feront l'objet d'un rapport régulier via un tableau de bord numérique afin que le public, les institutions africaines et les pays d'Afrique puissent suivre et applaudir les progrès réalisés sur le continent, dans les régions et les pays ou trouver des moyens d'ajuster les activités de la SIA pour accroître sa portée et son impact et favoriser la responsabilité mutuelle sur le continent.

Les progrès réalisés dans le cadre de la SIA seront suivis par le processus d'Examen Biennale (EB) du PDDAA (Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine) de la CUA. Si des indicateurs supplémentaires sont nécessaires dans le processus de l'EB pour rendre compte des progrès spécifiques réalisés dans le cadre de la SIA, ces indicateurs devraient idéalement s'inspirer des indicateurs déjà utilisés dans les processus de rapports nationaux (par exemple pour les rapports sur les objectifs de la Convention de Rio et les objectifs de développement durable).

Références

Commission de l'Union africaine. (2015). Agenda 2063. 24 avril.

Commission de l'Union africaine et Agence de développement de l'Union africaine - NEPAD. (2022). Deuxième rapport continental de la CUA et de l'AUDA-NEPAD sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Groupe de travail du PDDAA sur la participation des acteurs non étatiques. (2011). Lignes directrices pour la participation des acteurs non étatiques aux processus du PDDAA. Janvier, 0-4.

Jayne, T. S., & Sanchez, P. A. (2021). La productivité agricole doit s'améliorer en Afrique subsaharienne. *Science*, 372(6546), 1045-1047. <https://doi.org/10.1126/science.abf5413>

Mansourian, S., & Berrahmouni, N. (2021). Revue de la restauration des forêts et des paysages en Afrique 2021. Dans *Review of forest and landscape restoration in Africa 2021*. FAO et AUDA-NEPAD. <https://doi.org/10.4060/cb6111en>

Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. (2003). Présentation du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). *Introducing the Comprehensive Africa Agriculture Development Programme*, 8. <http://www.nepad.org/download/file/fid/3606>

Okapi Environmental Consulting. (2018). Évaluation indépendante du partenariat TerrAfrica et du fonds de levier TerrAfrica. Septembre.

Annexe 1. Lien entre les domaines d'investissement prioritaires du cadre de l'Initiative pour les sols en Afrique et les résultats et produits du Plan d'action pour la santé des sols et des engrais en Afrique.

Domaines d'investissement prioritaires de la SIA	Résultat du plan d'action de l'AFSH	Produit du plan d'action de l'AFSH
1. Optimiser la planification et la mise en œuvre de la gestion intégrée de la santé des sols et de l'eau	3. Amélioration de l'efficacité, de la résilience et de l'utilisation durable des apports d'engrais minéraux et organiques et renforcement des interventions sur la santé des sols	3.1 Élaboration de recommandations ciblées sur des cultures, des sols et des conditions climatiques spécifiques
		3.2 Augmentation de l'efficacité de l'utilisation des engrais agronomiques à des niveaux optimaux
		3.4 Optimisation de la santé des sols et de la gestion de l'eau dans les sous-secteurs agricoles et au sein de différents paysages
	2. Amélioration de l'accès et de l'accessibilité financière des engrais organiques et minéraux	2.1 Augmentation de la production et de la distribution nationales à faible émission de carbone
2. Développer le capital humain, institutionnel et social pour la recherche, le développement, l'éducation, la vulgarisation et le soutien à la gestion durable des sols.	4. Renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour une gestion durable de la santé des sols et des engrais	2.2 Renforcement du commerce intra-régional des engrais
		4.1 Développement et promotion de technologies de gestion de la santé des sols et des engrais pertinentes au niveau local
		4.2 Mettre à l'échelle des services consultatifs appropriés sur les sols et les cultures, disponibles et abordables pour les petits exploitants.
		4.3 Création de réseaux régionaux d'échange de connaissances
3. Optimiser les données et les informations pour une planification et un suivi efficaces	3. Meilleure efficacité, résilience et utilisation durable des apports d'engrais inorganiques et organiques et amélioration des interventions sur la santé des sols	4.4 Services d'analyse des engrais disponibles pour l'assurance qualité des engrais
		3.3 Mise en place d'une plateforme d'information numérique et d'une base de données
		1.1 Amélioration de l'environnement politique

4. Assurer des cadres politiques, juridiques et réglementaires favorables	1. Amélioration des politiques, des investissements, des financements et des marchés pour une gestion durable de la santé des sols et des engrais	1.2 Amélioration du financement et des investissements
---	---	--